



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-43780>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **24-43780**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Châtenay-Malabry

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21920019300015

Ville : Châtenay-Malabry

Code postal : 92290

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 92

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=876203&orgAcronyme=d7p>

Identifiant interne de la consultation : PA2416

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Madame Jessica PHILÉTAS

Adresse mail du contact : Commande-publique@chatenay-malabry.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 146834683

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : 1. Une lettre de candidature signée électroniquement par une personne habilitée à engager la société faisant apparaître les membres du groupement le cas échéant (DC1) ou tout document rédigé sur papier libre de la société reprenant intégralement les éléments figurant dans le formulaire DC1, intégrant notamment les exclusions résultant d'une condamnation pour discrimination et méconnaissance de l'égalité professionnelle et mentionnant les réponses correspondantes ; 2. La déclaration du candidat (DC2), ou tout document rédigé sur papier libre reprenant

intégralement les éléments figurant dans ce formulaire DC2 et mentionnant les réponses correspondantes, ainsi que l'ensemble des déclarations et attestations mentionnées ; 3. La copie du ou des jugements si le candidat est en redressement judiciaire.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : -Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années indiquant les montants, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants ; -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; -Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché. OU La qualification QUALIBAT ou QUALIFELEC (ou équivalente) suivante : -5111 : Plomberie - sanitaire - Technicité courante

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 15/05/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : -Critère n° 1 : Prix pondéré à 40 % -Critère n° 2 : Valeur technique pondéré à 60 % dont : -Connaissance des conditions du marché sur 15 points : -Compréhension des prestations à mettre en oeuvre (5 points) -Compréhension des spécificités organisationnelles en site inoccupé et occupé (10 points) -Méthodologie détaillée d'exécution des travaux - Planning d'exécution sur 15 points -Moyens humains et matériels affectés à la réalisation du marché sur 10 points : -Organigramme de l'équipe pressentie (2,5 points) -Pour chaque poste, description des niveaux de compétence, expérience et CV, des rôles, de la répartition des heures, et des responsabilités (2,5 points) - Description de la gestion des éventuels sous-traitants, notamment sur le terrain (2,5 points) - Identification des prestations sous-traitées et présentation des sous-traitants prévus au marché (2,5 points) -Mesures de sécurité sur 10 points -Démarche développement durable (chantier vert, gestion des déchets...) sur 10 points

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de rénovation des réseaux sanitaires (eau froide et eau chaude sanitaire) du groupe scolaire Thomas Masaryk

Code CPV principal - Descripteur principal : 45330000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de rénovation des réseaux sanitaires (eau froide et eau chaude sanitaire) du groupe scolaire Thomas Masaryk

Lieu principal d'exécution du marché : Châtenay-Malabry

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Cette visite des lieux d'exécution aura lieu, au choix du candidat : Le 30/04 /2024 à 14h00 Ou Le 06/05/2024 à 09h00 (cf. article 4.3 du règlement de consultation)

Autres informations complémentaires : Durée : Le marché est conclu pour une durée courant de sa date de notification et jusqu'au complet paiement des prestations. Instance chargée des procédures

de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 bd de l'Hautil - BP 30322, F - 95027 Cergy-pontoise cedex, Tél : +33 130173400, courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr, Fax : +33 130173459

Introduction de recours: 1 - Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative (CJA)) ; 2 - Recours pour excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 421-1 du CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (article R.421-2 du CJA) ; 3 - Recours de pleine juridiction formé contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, n°358994, Département du Tarn-et-Garonne ; 4 - Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du CJA.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/04/2024